Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Semaine nationale de promotion de la vaccination L'importance de bien s'informer

Joliette, le 23 avril 2019 – À l'occasion de la Semaine nationale de promotion de la vaccination qui se déroule du 20 au 27 avril 2019, la Direction de santé publique de Lanaudière rappelle que la vaccination est le meilleur moyen, et souvent le seul, de se protéger et de protéger les autres contre certaines maladies graves.

La vaccination est l'une des mesures de prévention les plus sécuritaires et efficaces de l'histoire de la médecine ayant permis l'élimination de la poliomyélite dans plusieurs continents et de la rougeole dans les Amériques, ainsi que l'éradication de la variole dans le monde. Il est clairement démontré que si l'on diminue, ou si l'on cesse la vaccination, les maladies visées reprennent leur place, avec leur lot de conséquences graves.

## Où s'informer

Prendre une décision éclairée dans un contexte où des informations de toute nature circulent n'est pas toujours simple. Les professionnels de la santé de même que les sites Web d'organismes gouvernementaux sont des sources d'information fiables.

Les vaccins inscrits au Programme québécois d'immunisation sont offerts gratuitement de la petite enfance jusqu'aux personnes âgées de 60 ans et plus. Le calendrier des vaccins peut être consulté sur le site gouvernemental <a href="https://www.quebec.ca/vaccination">www.quebec.ca/vaccination</a>. Ce site offre également des réponses aux questions fréquentes des parents. Vous pouvez aussi communiquer avec une infirmière d'Info-Santé au 811.

## Vaccination des femmes enceintes

Par ailleurs, la Direction de santé publique profite de cette semaine thématique pour rappeler que le vaccin contre la coqueluche (vaccin combiné contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos) est offert depuis mai 2018 aux femmes enceintes entre la 26° et la 32° semaine de grossesse. Cette vaccination permet de protéger le bébé dès sa naissance jusqu'à sa première vaccination prévue à l'âge de 2 mois. Le vaccin est offert en CLSC.

Dans la MRC de Joliette, un projet pilote est en cours. La femme enceinte peut jumeler deux rendez-vous : celui du vaccin contre la coqueluche et le test de diabète de grossesse. Pour prendre rendez-vous, communiquez avec la centrale de rendez-vous au 450 756-1628.

-30 -

**Source:** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière